



Les sociétés dites 'International Business Companies' (IBC)

Les sociétés dites 'International Business Companies' (IBC)

Dans un environnement d'affaires mondialisé aujourd'hui plus complexe et changeant, AXIS apporte à ses clients l'expertise nécessaire pour accéder aux meilleures opportunités et structures. Grâce à un réseau mondial de partenaires et affiliés, AXIS propose une panoplie complète et inégalée de produits et services.

Introduction

Une société dite 'International Business Company' ou 'International Business Corporation', plus communément appelée une 'IBC' est une entité légale à responsabilité limitée prévue légalement dans certaines juridictions. Elle est totalement franche d'impôt et elle n'est pas autorisée à avoir des activités dans la juridiction dans laquelle elle a été créée.

Utilisations courantes des IBC

Une IBC est une structure légale très versatile qui peut être utilisée pour tout besoin d'affaires normal ou activité personnelle, autre que des services bancaires, de fiducie ou d'assurance. Elle est généralement utilisée pour la détention d'actifs ou d'investissements, ou pour des activités de négoce, de refacturation ou de consulting international entre autres. Elle est souvent associée à une structure de fiducie, auquel cas la fiducie détient les actions de l'IBC.

Les caractéristiques de l'IBC varient selon la juridiction, mais comprennent généralement les points suivants:

- Exemption totale de l'impôt sur les sociétés et droits de timbre applicables dans le pays concerné, sous condition que la société ne soit engagée dans aucune activité locale
- Peut être créée dans un délai relativement court
- Pas d'obligation de divulgation publique concernant l'identité de l'ayant droit économique
- Abrogation ou restriction de la nécessité de démontrer le bien-fondé de la société ('corporate benefit')
- Aucune obligation de désigner des administrateurs ou dirigeants locaux
- Exempte de certaines obligations réglementaires
- Généralement interdite de toute activité de nature financière

Quel est l'intérêt d'une IBC?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles un bon nombre d'individus et de sociétés décident de créer une IBC. Quelques-unes des principales raisons sont:

- L'optimisation fiscale
- La protection des actifs
- Une conduite des affaires plus simple
- La confidentialité
- Des investissements à l'échelle globale

Où monter une IBC?

La plupart des juridictions offshore internationales disposent du cadre juridique qui permet de monter une IBC.

Qui sommes-nous?

Axis est un prestataire spécialisé offrant une gamme complète de services fiduciaires et d'administration à une clientèle diverse. Avec des bureaux dédiés à Maurice et aux Seychelles, et un bureau affilié au Kenya, nous pouvons mettre sur pied des sociétés, incluant des IBC, fiducies, fonds et autres entités légales. Nous offrons les services de secrétariat juridique et d'administration comptable, fiduciaire et financière nécessaires, de même que d'autres services annexes à des individus aussi bien qu'à des sociétés, leur permettant de réaliser leurs objectifs et d'optimiser leurs avantages. Grâce à un réseau mondial de partenaires et affiliés, nous offrons également des services de création et d'administration d'entités offshore dans maintes autres juridictions.

Axis Fiduciary Ltd est dûment agréée par la Financial Services Commission ("FSC") et Axis Fiduciary (Seychelles) Limited par la Seychelles International Business Authority ("SIBA").

Partenaire juridique privilégié – BLC Chambers

Axis travaille en étroite collaboration avec BLC Chambers (BLC), l'un des cabinets juridiques les plus réputés de Maurice, classé parmi les firmes légales à reconnaissance internationale ('Band 1' par 'Chambers and Partners' et 'Top Tier' par 'IFLR'). BLC est affilié à ALN, réseau africain réputé regroupant les meilleurs cabinets juridiques présents dans plusieurs des juridictions les plus en vue du continent.

BLC est aussi associé au cabinet international Harney Westwood & Riegels (Harneys), firme légale et prestataire professionnel de grande réputation, disposant de six bureaux dans le monde, incluant IVB, Cayman, Chypre et Anguilla. L'accès à des avocats d'affaires spécialisés et de grande expérience nous permet d'offrir un service complet de grande qualité à nos clients.

Affiliations

AXIS est affilié au réseau ALN. Ce dernier regroupe plus de 580 avocats d'affaires africains dans les principales villes du continent. Avec une couverture inégalée de l'Afrique, le réseau ALN nous permet d'accéder à une expertise légale de premier ordre applicable à la majeure partie du territoire africain.

AXIS a également conclu une alliance avec Harneys, par laquelle nos clients peuvent accéder à une palette élargie de services légaux, fiduciaires et d'administration.

Notre équipe

Nous avons une équipe de professionnels qualifiés, principalement des experts comptables et administrateurs certifiés d'ordres professionnels britanniques et des diplômés universitaires issus en grande partie des domaines du droit, de l'économie, de la finance et de la gestion d'entreprise entre autres. Sur le plan opérationnel tout comme celui de notre présence sur les conseils d'administration, nous rassemblons une somme d'expériences individuelles et

collectives touchant à une large gamme de structures juridiques. Grâce à son alliance stratégique avec ALN, AXIS a un accès direct aux meilleurs cabinets juridiques africains, la plupart leaders dans leur domaine de compétence respectif. Avec le niveau d'exigence qui est le sien, AXIS vous permet d'évoluer sereinement dans le respect total des obligations réglementaires imposées par les différentes juridictions d'affaires où vous opérez.

Nos clients

Nous comptons parmi nos clients des individus fortunés, des investisseurs institutionnels, des institutions gouvernementales, des gestionnaires de fonds d'investissement, des conseillers en investissement, des banques, des sociétés de placement et des entreprises.

Ces derniers sont engagés dans diverses activités incluant entre autres micro-finance, services bancaires, financiers et d'investissement, gestion d'actifs, immobilier, télécommunications, bâtiment et travaux publics, hydrocarbures, ressources minières, internet, services externalisés, agriculture et biocarburant, santé et hôtellerie.

Nos services

Nous offrons les services suivants:

- Création d'entités juridiques
- Mise à disposition d'administrateurs indépendants au conseil d'administration
- Secrétariat juridique en tant que 'Company Secretary'
- Mise à disposition de facilités de siège social et d'agent agréé
- Gestion et facilitation des affaires
- Services de soutien : fusion, acquisition et autres transactions
- Migration et redomiciliation de société
- Dissolution

Key Contacts



Assad Abdullatiff
Managing Director
assad.abdullatiff@axis.mu



Jean Claude Permal
Chief Operations Officer
jean-claude.permal@axis.mu

Pour plus d'informations sur AXIS, veuillez contacter trust@axiscorporateservices.com
ou consulter notre site internet www.axiscorporateservices.com